

# COMMISSION DU CALENDRIER DES CHAMPIONNATS DU FOOT A 11

Réunion du 09 Septembre 2020

## **RAPPEL :**

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) POUR LA SAISON 2020 / 2021 : **Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans**

-La Commission des calendriers a fixé une rencontre à une date précise, sachez que vous avez la possibilité de proposer à la commission une autre date avant celle-ci avec l'accord du club adverse et au plus tard le lundi ou mardi qui précède la rencontre en objet.

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant a l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

## CHANGEMENTS DE CALENDRIERS

### U18 D1

BONNEUIL CSM (541437) prend la place du PERREUX FR (540651)

### U16 D4.B

VITRY CA (2) (500004) prend la place de VALENTON FA (527735)

## ENGAGEMENTS

### CLUB DE CHENNEVIERES SFC - 582118

La commission note que le club de CHENNEVIERES SFC a envoyé son dossier d'engagement le 07/09/2020. Les calendriers étant effectués en juillet, les alternances demandées ne pourront pas être respectées.

De plus, la commission place 3 de ses équipes engagées sur liste d'attente, les groupes étant diffusés la semaine dernière. La commission reviendra vers le club au moment de l'engagement.

### U18 D3

Les équipes de l'ASPTT VILLECRESNES et de BOISSY FC sont placées sur liste d'attente, la commission applique l'article 9.4 qui stipule : « les équipes « forfait général » dans la première partie de la saison ne seront pas prioritaires pour la saison suivante : ».

De plus, pour qu'une équipe soit incorporée :

- le club devra avoir au moins 16 licenciés dans cette catégorie, actuellement les deux clubs n'en ont aucun (au 09/09/2020),
- et qu'une place se libère dans l'un des deux groupes.

La commission reviendra vers le club au moment de l'engagement.

## DERNIERES DIVISIONS

**Seniors D4** : reste 1 place

**U18 D3** : plus de place, liste d'attente : CHENNEVIERES SFC

**U16 D4** : plus de place, liste d'attente : CHENNEVIERES SFC

**U14 D5** : reste 8 places

**CDM D2** : reste 2 places

**ANCIENS D4** : plus de place, liste d'attente : ST MANDE FC (12) - CHENNEVIERES SFC

## DEBUT DES CHAMPIONNATS DES DERNIERES DIVISIONS- SAISON 2020/2021

Les championnats de dernières divisions débuteront lors du week-end du 26 et 27 septembre 2020.